



La lettre de la sénatrice

Jeudi 19 décembre 2024

Lettre d'information bimensuelle n°69

Mesdames, Messieurs, cher(e)s élu(e)s,

Mes premières pensées vont aux habitants de Mayotte meurtris par le cyclone Chido. Ils vivent une situation dramatique avec 90 % des habitations détruites et des milliers de blessés. Les habitants et particulièrement les enfants qui représentent près de la moitié de la population souffrent du manque d'eau et de vivres, tandis que les épidémies menacent. Il est impératif que l'État français organise une aide immédiate et efficace en collaboration étroite avec les collectivités, les associations et les ONG. La solidarité internationale est également essentielle pour surmonter cette crise climatique et humanitaire.

Ces derniers jours sont aussi marqués par la nomination de François BAYROU au poste de Premier Ministre. Elle continue à s'inscrire dans le refus du Président de la République de prendre en compte le résultat des dernières législatives et les aspirations des françaises et des Français. Face au nouveau Gouvernement prochainement nommé, nous continuerons avec mon groupe à porter des mesures ambitieuses : justice sociale et fiscale, indexation des salaires et pensions sur l'inflation, moyens renforcés pour les services publics et une action diplomatique pour la paix.

À l'international, la chute du régime de Bachar Al-Assad en Syrie suscite beaucoup d'espoir et met fin à une dictature dont chaque jour qui passe nous révèle les atrocités et horreurs. Maintenant, les forces démocratiques syriennes doivent pouvoir décider de leur

avenir en toute souveraineté et la communauté internationale les y aider.

Malgré cette actualité nationale et internationale empreinte de gravité, cette dernière lettre d'information de l'année 2024 me donne l'occasion de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année. Je vous adresse à toutes et à tous mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de paix pour cette période festive et pour l'année à venir. J'aurai plaisir à vous retrouver lundi 6 janvier, 18h à Trélissac pour la cérémonie de vœux conjointe avec mon collègue Serge Mérillou.

Bonne lecture,

Marie-Claude VARAILLAS

SENAT

Adoption de la Loi Spéciale par le Sénat



Le Parlement a définitivement adopté le projet de loi spéciale permettant à l'État de financer les services publics dès le 1er janvier 2025, en l'absence de loi de finances. Après un vote unanime à l'Assemblée nationale, le Sénat a également approuvé le texte à l'unanimité (345 voix pour, 0 contre), confirmant son adoption conforme.

Dans ce contexte d'incertitude politique et budgétaire, cette loi spéciale vise la continuité de l'Etat et des services publics et seulement cela.

Avec mon groupe, nous avons rappelé la situation créée par le Président de la République qui en procédant à la dissolution de l'Assemblée Nationale et en refusant le verdict des urnes a conduit le Pays dans l'impasse.

Nous avons également souligné l'urgence d'examiner dès la nomination du nouveau Gouvernement un nouveau projet de loi d'urgence permettant d'appliquer les dispositions les plus consensuelles du budget 2025.

Nous devons changer de logiciel. Ouvrir en grand les vannes de la démocratie, construire une loi de finances de 2025 dans les meilleurs délais avec et pour les citoyens et les citoyennes.

Une loi qui ne pourra pas être la copie présentée par Michel BARNIER et nous avons condamné cette funeste campagne de communication destinée à faire peur à nos compatriotes :

- NON les cartes vitales ne seront pas dévitalisées
- Les collectivités territoriales pourront être financées y compris leurs dotations grâce à un ajout de l'Assemblée Nationale
- Les travailleurs ne paieront pas plus d'impôt si un projet de loi de finances est adopté avant Avril.

Les modalités d'application de cette loi spéciale seront très prochainement précisées par le Gouvernement via un décret relatif aux services votés.

J'interroge le Gouvernement

- Biodiversité - renforcer les moyens pour l'accompagnement des agriculteurs: [ici](#)
- Retrouvez mes dernières questions au Gouvernement : [ici](#)

En circonscription



*Marie-Claude Varailas, Sénatrice et Serge Mérillou, Sénateur
leurs suppléants Benoît Secrestat et Christelle Druillolle*

ont le plaisir de vous convier à la cérémonie de vœux qu'ils organisent

*Lundi 6 janvier 2025 à 18h
au Foyer Socio-culturel de Trélissac
(827, Rue Eugène Leroy, 24750 Trélissac)*

*Cocktail dînatoire à l'issue de la cérémonie
Merci de confirmer votre présence :*

mc.varailas@senat.fr - 06.38.48.12.14 / s.merillou@senat.fr - 06.49.53.39.34

Félicitations à Bernard Manière, nouveau maire de Bouzic

Le vendredi 13 décembre, Bernard Manière a été élu maire de Bouzic, succédant à Patricia Boucher. Odile Lescure et Jean-Claude Marty ont également été élus première et deuxième adjoints, avec une décision unanime de limiter le nombre d'adjoints à deux.

Originaire de Domme, Bernard Manière est un agriculteur à la retraite qui a joué un rôle majeur dans la renaissance du vin de Domme. Déjà maire intérimaire de 2017 à 2020, je lui adresse toutes mes félicitations et mes vœux de succès dans cette nouvelle mission.

Soutien aux salariés d'Euralis



J'ai participé ce lundi 16 décembre à la réunion organisée en Préfecture avec la direction du groupe Euralis, les services de l'État et les élus locaux suite à l'annonce de la fermeture du site de production de foie-gras « Rougié » à Sarlat.

Cette fermeture est une catastrophe économique et humaine pour notre territoire. Je tiens à réaffirmer tout mon soutien aux salariés, à leurs familles et à leur mobilisation exemplaire face à cette décision brutale.

Depuis des semaines, les salariés grévistes dénoncent les pressions exercées par la direction, des promesses non tenues, et un mépris total des engagements pris en 2018, à la suite d'un premier PSE. Ils demandent simplement un traitement juste, à la hauteur des sacrifices consentis et des efforts qu'ils ont déployés pour maintenir ce site en vie.

De plus **le groupe Euralis a bénéficié de 12,4 millions d'euros d'aides publiques**. Pourtant, ces fonds n'ont pas servis leur objectif initial : préserver et développer l'emploi local, puisque les promesses d'un pôle d'excellence

n'ont pas vu le jour. Au lieu de cela, ils ont été utilisés au détriment du site de Sarlat pour conforter les sites de Vendée et Hautes Pyrénées.

Un an après Condat, ce drame illustre une fois de plus les conséquences de la désindustrialisation qui frappe durement nos territoires ruraux. Chaque fermeture d'usine est un coup porté à notre souveraineté économique, à notre savoir-faire et à nos emplois locaux.

Nous ne pouvons plus accepter que des entreprises perçoivent des aides publiques sans aucune conditionnalité ni engagements clairs : maintien des emplois, développement des sites de production, et transparence des investissements. L'État doit jouer pleinement son rôle de garant et exiger des comptes. C'est le sens de mon intervention, dès l'annonce de la fermeture, auprès de la ministre de l'Agriculture et du Ministre de l'Industrie.

A l'issue de cette réunion préfectorale, je souhaite que les dirigeants du groupe Euralis mettent tous les moyens nécessaires à la hauteur des enjeux, ouvrent des négociations respectueuses et transparentes afin de garantir un Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE), à minima équivalent à celui de 2018 avec une prise en compte de l'inflation, conformément aux revendications des salariés.

Je resterai pleinement mobilisée aux côtés des salariés et de leurs représentants pour exiger une issue juste et digne. Leur combat est celui de tout un territoire, et il doit être entendu.

Forum Santé - Désertification médicale et santé en Dordogne



Vendredi 13 décembre, j'ai eu le plaisir de rendre compte de mes travaux au Sénat sur la désertification médicale lors de la rencontre-débat organisée par

À l'occasion de l'édition de leur Livre blanc de la Santé et de l'Autonomie en Dordogne et dans un contexte de désertification médicale, ce moment d'échange a permis de :

- Faire le point sur les enjeux majeurs de la santé et l'autonomie en Dordogne (autonomie, santé mentale, urgences et maternité...)
- Porter des propositions progressistes pour un renouveau de notre système de santé
- Réaffirmer l'importance d'une Sécurité sociale réellement universelle, pilier du pacte républicain.

Un débat riche en interventions et témoignages. Des leviers existent pour faire évoluer la situation, le Parlement y travaille par des propositions de loi transpartisanes, les collectivités publiques s'organisent pour favoriser l'attractivité médicale du territoire...

Merci aux organisateurs et à toutes celles et ceux qui se mobilisent pour construire un avenir solidaire en Dordogne !

Retour sur le comité de pilotage France Services



Le 29 novembre, j'ai participé au comité de pilotage France Services à la Préfecture, qui a permis de dresser un bilan de l'activité en Dordogne.

Avec plus de 12 000 accompagnements mensuels et près de 600 usagers accueillis chaque jour, les France Services jouent aujourd'hui un rôle essentiel

dans l'accès aux droits. En 2024, chaque site a accompagné en moyenne 17 usagers par jour.

Quelques chiffres :

- 97,4 % des usagers soulignent la qualité de l'accueil ;
- 86 % des démarches sont résolues dès la première visite.

Cette progression souligne une demande croissante mais elle s'inscrit dans un contexte où le désengagement de l'Etat pour assurer les services publics fragilise les territoires.

Le rapport de la Cour des comptes publié en septembre 2024 souligne que, si « France Services » améliore l'accès aux droits et répond aux attentes des usagers, les conditions d'une réussite dans la durée et la pérennité du dispositif ne sont pas non encore pleinement réunies et reposent sur :

1. Un financement plus adapté ;
2. Une valorisation des conseillers ;
3. Une clarification des rôles entre les opérateurs publics et privés.

Impulsé par l'État, le programme "France services" est financièrement pris en charge majoritairement par les porteurs de structures (collectivités territoriales, associations...) présentant à terme un risque de désengagement des porteurs de projet, en particulier les associations.

La Cour des Comptes préconise donc une subvention forfaitaire de l'État supplémentaire pour les espaces confrontés à une fréquentation supérieure à leur capacité d'accueil.

Ce bilan aura mis en lumière à la fois l'utilité de France Services et la nécessité d'une réflexion sur la place de l'État dans l'aménagement des territoires et le soutien aux collectivités.

Inauguration rénovation de l'école les Cébrades



À l'invitation de Jean-Louis Amelin, Maire de Sanilhac, j'ai participé le 11 décembre dernier à l'inauguration de la réhabilitation de l'école des Cébrades, en présence des élus municipaux, de Jacques Auzou, Président du Grand Périgueux, de Nicolas Dufaud, Secrétaire général de la Préfecture, de l'inspecteur d'académie et de nombreux acteurs locaux.

Lors de cette soirée, j'ai représenté le Président du Conseil départemental, Germinal Peiro, et j'ai pu rappeler la démarche engagée par le Département pour une restauration scolaire bio et locale. J'ai également pu évoquer les difficultés financières dans lesquelles se trouvent les collectivités aujourd'hui et notamment les Départements.

Grâce à un **investissement de 1,5 million d'euros**, cette école, construite en 1968, a été modernisée et rénovée pour répondre aux enjeux énergétiques et environnementaux actuels. Élèves, enseignants et agents municipaux évoluent désormais dans un cadre confortable, durable et adapté à leurs besoins. Pas moins de 30% d'économies d'énergie vont y être réalisées.

La commune de Sanilhac prouve, une fois de plus, son engagement pour un avenir durable en intégrant des solutions concrètes pour améliorer le quotidien tout en répondant aux défis climatiques.

Le label Ecocert Excellence a été remis à l'équipe de restauration municipale. Ce label, symbole de qualité, récompense un travail exceptionnel :

- 95 % de produits bio
- 65 % de produits locaux

Ce cercle vertueux soutient les agriculteurs périgourdins, garantit une alimentation saine pour les enfants et valorise les circuits courts.

Félicitations pour cet engagement quotidien en faveur de l'éducation, de l'environnement et du bien vivre ensemble.

**Dernières propositions de loi et de résolution
du groupe CRCE-K :**

Proposition de loi visant à indexer les salaires sur l'inflation : [ici](#).

[Proposition de résolution visant à mettre fin au sans-abrisme des enfants](#) :
[ici](#).

Proposition de résolution visant la création d'une Commission d'enquête sur
l'utilisation des aides publiques aux grandes entreprises et à leurs sous-
traitants : [ici](#).

Lire l'intégralité des propositions de loi 2023/2024 du
groupe

Marie-Claude Varailles
Espace Aragon
1 Pl. du 08 Mai 1945
24000 Périgueux
mc.varailles@senat.fr
06-33-36-06-85



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes
inscrit sur Marie-Claude Varailles.

[Se désinscrire](#)

